



forus

CONNECTER
SOUTENIR
INFLUENCER

FORUS PRISE DE POSITION

**Les grands changements
nécessaires au financement
du développement durable**



PRINCIPALES RECOMMANDATIONS



Réforme systémique de grande envergure du système actuel de gouvernance économique mondiale permettant de "l'adapter aux objectifs" et de promouvoir l'égalité et les responsabilités communes mais différenciées entre les pays pour le bien commun mondial.



L'adoption de nouvelles approches du développement économique qui donnent la priorité aux droits humains et au bien-être planétaire plutôt qu'aux intérêts financiers et à la croissance économique, la création d'économies socio-écologiques plus solides, plus justes, plus éthiques et plus équitables, et l'abandon rapide du paradigme économique actuel, dominé par la croissance.



La stimulation d'une reprise économique mondiale après la crise actuelle dans tous les pays du monde, basée sur une voie de développement claire fournie par les principaux cadres politiques mondiaux adoptés par la communauté internationale, notamment l'Accord de Paris sur le climat avec ses engagements nationaux ainsi que l'Agenda 2030 pour le développement durable avec ses dix-sept objectifs de développement durable.



Un pacte économique mondial doit être conclu par les États membres des Nations unies pour permettre la création de nouveaux financements internationaux supplémentaires sans dette afin de soutenir la reprise après la pandémie mondiale.



Soutien durable des gouvernements au rôle transformateur des finances publiques pour stimuler une reprise économique mondiale et soutien au rôle vital des banques publiques de développement (BDP) dans le monde. banques publiques de développement (BDP) dans le monde.



La mise en place d'un nouveau système mondial de financement public à long terme pour mobiliser et répartir les ressources financières nécessaires pour permettre à tous les pays de réaliser les objectifs de développement durable de l'agenda 2030 et les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, dans des délais convenus.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS



Une exigence selon laquelle les institutions de financement du développement doivent veiller à ce que le financement mixte respecte les principes d'efficacité du développement, et que de solides systèmes de transparence et de responsabilité soient en place, y compris la nomination d'organismes "d'intérêt public" pour surveiller les dépenses du financement mixte et veiller à ce qu'il apporte une valeur ajoutée au domaine public.



L'alignement du financement du développement international sur les priorités de chaque pays et les cadres de financement nationaux intégrés.



La création d'un fonds mondial spécifique pour la santé publique COVID-19, destiné à être utilisé à des fins humanitaires et à contribuer à arrêter la propagation de la pandémie mondiale.



Mise en place d'un mécanisme de règlement de la dette souveraine des Nations unies qui abordera de manière globale la question de la dette insoutenable et illégitime en réexaminant les mécanismes existants et en parvenant à un processus international équitable, efficace et rapide pour le règlement de la dette.



Les règles fiscales et les processus décisionnels mondiaux doivent être soumis à un processus intergouvernemental universel par la mise en place d'une commission fiscale intergouvernementale des Nations unies et d'une convention fiscale bien dotée en ressources, ouverte à tous et transparente, afin de s'attaquer de manière globale aux paradis fiscaux, aux abus fiscaux des sociétés multinationales et aux autres flux financiers illicites.



Une stratégie mondiale de financement de la société civile pour accroître son accès permanent à des ressources financières adéquates, prévisibles, diversifiées et durables, et pour soutenir son rôle dans le suivi et la mise en œuvre des cadres politiques internationaux de développement durable tels que l'Agenda 2030 des Nations unies et l'Accord de Paris.



INTRODUCTION

Les effets cumulés des crises internationales convergentes, notamment la pandémie de coronavirus, l'accélération des crises du climat et de la biodiversité, ont contribué à un **contexte macro-économique mondial extrêmement difficile** et il est maintenant fort possible que l'activité économique mondiale connaisse un ralentissement brutal prolongé.

Bien que tous les pays soient fragiles face à la pandémie, son impact ne sera pas le même partout. Ses conséquences pour les pays en développement seront probablement plus dures et à plus long terme. La gestion de la crise risque d'être **particulièrement difficile pour les pays dont la marge de manœuvre budgétaire est limitée et la protection sociale faible**. Ensemble, ces effets aggravent déjà les vulnérabilités existantes en matière de finances et d'endettement. Les conséquences économiques néfastes de la pandémie de COVID ont aggravé le ralentissement des progrès déjà réalisés au niveau mondial en matière de réduction de la pauvreté ces dernières années. La crise humanitaire et économique déclenchée par la pandémie menace le bien-être de milliards de personnes et **risque d'anéantir les efforts mondiaux visant à atteindre les objectifs de développement durable et à répondre à l'urgence climatique qui s'accélère**.



RENDRE LE SYSTÈME ACTUEL DE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE "ADAPTÉ À L'OBJECTIF VISÉ"

Les effets économiques dévastateurs de la pandémie COVID 19 à l'échelle mondiale ont mis en évidence la **nécessité d'une réforme systémique de grande envergure du système actuel de gouvernance économique mondiale**, afin de le rendre adapté à son objectif. Les accords de gouvernance au FMI et à la Banque mondiale n'ont pas suivi le rythme de la réalité économique liée à l'importance croissante de nombreuses économies émergentes. Bien que de petites mesures aient été prises pour réduire le degré de contrôle que les économies avancées exercent dans les institutions clés de la gouvernance économique mondiale, **les marchés émergents et les pays en développement ont été de plus en plus frustrés par l'absence de progrès**. Cela a eu deux conséquences. Premièrement, les grands marchés émergents se sentent moins contraints par les règles et les normes des institutions. Les marchés émergents ont également réagi en mettant en place des institutions pour rivaliser avec le FMI et la Banque mondiale.

Un nouveau système de gouvernance économique mondiale est nécessaire pour promouvoir l'égalité et des responsabilités communes mais différenciées entre les pays en ce qui concerne les biens communs mondiaux.

Elle devrait agir de manière décisive pour traiter des questions telles que la dette, les flux financiers illicites, les liquidités mondiales et la stabilité financière, entre autres. La désintégration progressive de l'actuel ordre économique mondial fondé sur des règles, en place depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, nécessite **une nouvelle conférence internationale "Global Commons", de la même importance que la conférence de Bretton Woods de 1944**. Comme pour son prédécesseur, l'objectif de cette conférence devrait être de réaffirmer les avantages pour tous les pays de la coopération internationale plutôt que de l'unilatéralisme. La **création d'un financement international nouveau et supplémentaire dans le cadre d'un pacte économique mondial** serait une initiative économique et politique sans précédent, mais elle pourrait être réalisée avec le soutien d'une majorité substantielle des États membres des Nations unies. La priorité devrait être d'éviter l'élargissement du fossé Nord-Sud entre les nantis (un plan de relance) et les démunis.

Une conférence de Global Commons devrait également aborder **d'autres questions systémiques critiques liées à l'économie mondiale**, notamment l'aide au développement, la justice fiscale, la viabilité de la dette, les mesures alternatives de progrès économique et la réforme fondamentale du système commercial international afin de garantir un système commercial ouvert, équitable, durable et favorable au développement pour tous.



ABANDONNER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE MONDIAL NÉO-LIBÉRAL DOMINANT MODÈLE ÉCONOMIQUE

Il est également urgent de revoir la base intellectuelle des principales institutions de la gouvernance économique mondiale.

L'érosion du "consensus de Washington", le soutien au mouvement "Occupy", l'émergence de mouvements sociaux remettant en cause le système capitaliste et le défi du changement climatique à la primauté de la croissance économique comme objectif sont autant d'éléments qui soulignent **la nécessité d'un large débat sur les différents modèles économiques.**

Le modèle économique mondial néo-libéral dominant qui se caractérise par son puissant impératif de croissance par accumulation de capital, ses valeurs consuméristes et son divorce avec les réalités écologiques et scientifiques doit changer. Ce modèle de croissance économique, détaché de la réalité matérielle dont il dépend, est **de plus en plus responsable d'impacts sociaux et environnementaux dévastateurs.**

Une autre tendance préoccupante dans de nombreuses économies développées au cours des dernières décennies est celle de "l'écologisation" des économies, en utilisant des incitations par les prix (c'est-à-dire en internalisant les externalités), afin de maintenir la croissance face à la dégradation de l'environnement et au déclin des écosystèmes et **ne préparera pas l'humanité aux crises futures et ne fera que contribuer à les créer et à les aggraver.**

L'augmentation des niveaux d'endettement financier, l'accroissement des niveaux de consommation et de production matérielle, la pollution généralisée, la création croissante de déchets, l'accélération de la dégradation du climat et l'accroissement des inégalités sociales et économiques sont les résultats directs de ce modèle économique de "croissance-première", et sont totalement insoutenables. Pourtant, **la croissance économique a été encouragée depuis la fin des années 1940 comme étant le seul moyen de lutter contre la pauvreté et de soutenir le "développement".** Cette idéologie persistante de "croissance égale développement" continue d'opérer chez la plupart des responsables politiques et des décideurs, qui nient les impacts sociaux et écologiques associés. Cela doit changer.



LA NÉCESSITÉ DE MODELES ÉCONOMIQUES ALTERNATIFS POUR RECONSTRUIRE LES ÉCONOMIES ET LES SOCIÉTÉS

Il est urgent de remplacer ce modèle par de nouvelles approches du développement économique et de la justice économique **qui priorisent le bien-être humain et planétaire sur les intérêts financiers et la croissance économique.** Le monde a besoin de modèles économiques socio-écologiques plus solides, plus justes, plus éthiques et plus équitables. Cette crise économique mondiale devrait être l'occasion de réorienter d'urgence nos activités économiques vers la promotion du bien-être des gens ordinaires et de la santé et de la durabilité à long terme de la planète.

Une nouvelle approche de la justice économique et de la durabilité au niveau mondial doit **prioriser l'éradication complète de la pauvreté partout** en développant et en renforçant les systèmes de protection sociale universelle. Elle doit promouvoir les investissements en réponse aux épidémies, aux pandémies et à la réduction des risques de catastrophe, développer la résilience climatique des sociétés et se concentrer sur le bien-être humain et planétaire à long terme.

Nombre de ces objectifs politiques à long terme **peuvent être atteints par la mise en œuvre rapide, inclusive, équitable et efficace de plusieurs grands cadres politiques mondiaux** déjà adoptés par la plupart de la communauté internationale - notamment le programme des objectifs de développement durable (ODD), l'accord de Paris sur le climat des Nations unies et le programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement.



DÉVELOPPER UN NOUVEAU SYSTÈME MONDIAL DE FINANCEMENT PUBLIC À LONG TERME.

Si les engagements internationaux pris par les États membres des Nations unies liés à la mise en œuvre de l'agenda 2030 et de l'accord de Paris sur le climat doivent être honorés, les ressources financières nécessaires seront considérables et devront être mobilisées à une échelle sans précédent.

Un nouveau système mondial de financement public, dans lequel les banques publiques de développement devraient jouer un rôle essentiel, pourrait être un élément important d'un nouveau modèle de "solidarité mondiale au-delà de l'aide". Elle devrait notamment s'attaquer à la tendance croissante au déclin de l'aide publique au développement (APD) et répondre au besoin urgent d'investissements publics importants et à long terme dans le développement durable au niveau mondial. Cet investissement public devrait viser à développer des systèmes de protection sociale correctement financés, des systèmes de sécurité alimentaire complets, des infrastructures résistantes au climat, des initiatives d'atténuation et d'adaptation au climat et un large éventail d'autres mesures de politique publique importantes dans les pays du monde entier.

Une nouvelle architecture mondiale des finances publiques devrait être **multi-niveaux et inclure non seulement les institutions financières mondiales et les banques de développement multilatérales, mais aussi les banques régionales et nationales.** Le financement public distribué par ces banques devrait répondre à une diversité de besoins de financement, notamment en répondant aux besoins du secteur des PME et du secteur des entreprises sociales et à but non lucratif.

MISE EN PLACE D'UN FONDS MONDIAL COVID 19 CIBLÉ

Un nouveau système mondial de financement public **devrait aborder d'urgence, dans un premier temps, la création d'un fonds mondial COVID-19 ciblé.** Ce fonds devrait être utilisé à des fins humanitaires et pour aider à stopper la propagation de la pandémie mondiale. Il devrait permettre d'accroître les dépenses de santé publique, notamment en matière de dépistage, de fournitures et de capacités de traitement. Cela permettra de **ralentir la propagation et l'impact de la COVID-19 et aura un effet multiplicateur sur les économies nationales.** D'autres mesures de politique fiscale seront nécessaires au niveau national, notamment des congés de maladie payés pour les familles, des subventions salariales et des transferts d'argent. Ces mesures sont particulièrement importantes pour les plus vulnérables, ceux qui n'ont pas accès aux soins de santé et ceux qui ont un emploi précaire. Un soutien financier lié à la COVID 19 devrait également être fourni aux PME, qui sont au centre des économies nationales.

Les modalités de gouvernance de ce nouveau fonds mondial COVID 19 devraient **impliquer la représentation de la société civile de différentes régions du monde et de différents niveaux (par exemple mondial, régional, national et sous-national) ainsi que d'autres parties prenantes clés** comprenant les gouvernements, les institutions internationales ayant une expertise en matière de santé publique, les organisations philanthropiques privées, le secteur privé, les universités, etc.



SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030

L'Accord de Paris sur le climat, l'Agenda 2030 et l'Agenda d'Addis, sont des **cadres mondiaux qui fournissent une direction commune, un "projet politique"** commun, ainsi que des modalités de partenariat et de coopération, basées sur les besoins spécifiques de chaque pays, en cette période de crise économique mondiale sans précédent.

L'Agenda d'Addis reconnaît le rôle important des banques de développement dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les budgets et les capacités publiques seront ainsi fortement sollicités, ce qui nécessitera un soutien financier international accru et plus efficace. **Les plus de 400 banques publiques de développement (BDP) dans le monde ont le potentiel de jouer un rôle essentiel non seulement pour minimiser le déclin économique et soutenir la reprise pendant la pandémie de COVID 19, mais aussi pour financer la transformation sociale, économique et environnementale des pays partout dans le monde, conformément aux Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 et à l'Accord de Paris sur le climat.**

Cependant, le discours actuel sur le financement du développement donne la priorité au financement privé afin de combler l'écart pour financer les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les ressources et les institutions publiques sont utilisées pour subventionner le financement privé, ce qui risque de saper le potentiel de transformation des finances publiques et de l'aide publique au développement. Il s'agit là de ressources vitales et irremplaçables pour éradiquer la pauvreté et lutter contre les inégalités.





MOBILISER LE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le financement du climat reste orienté vers l'atténuation par rapport aux activités d'adaptation, sauf dans le cas des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) où le financement est plus équilibré. L'essentiel du financement climatique est fourni sous forme de prêts, les subventions ne représentant qu'environ un quart du financement climatique public. **Une approche plus coordonnée et complémentaire des agences bilatérales et multilatérales est nécessaire pour surmonter l'architecture complexe et fragmentée du financement climatique.**

Les nouveaux fonds climatiques devraient avoir le potentiel d'attirer des ressources supplémentaires provenant de la philanthropie et/ou de susciter un plus grand intérêt de la part des donateurs. Ils doivent s'intégrer aux plans nationaux, en garantissant la complémentarité, la transparence, la responsabilité et la rationalisation des processus administratifs. Les processus administratifs doivent également être des éléments clés dans la conception et la mise en œuvre des nouveaux fonds climatiques.

Comme les femmes sont souvent touchées de manière disproportionnée par la crise climatique, les perspectives de genre devraient être intégrées dans les cadres opérationnels et politiques.

Les fonds visant à accroître la résilience au climat pourraient être considérablement améliorés au niveau sectoriel et microéconomique dans les pays en développement grâce à l'extension des systèmes de protection sociale adaptatifs. " Les programmes de protection sociale adaptative pourraient être **intensifiés et étendus aux pays pauvres et vulnérables, afin de contribuer à renforcer la résilience à un large éventail de chocs potentiels.**

Avant la pandémie de coronavirus, la crise climatique avait mis en évidence la nécessité de s'éloigner des activités et des secteurs à forte intensité de combustibles fossiles et de prendre de réelles précautions face à l'augmentation des températures mondiales. Depuis la signature de l'accord de Paris, les plus grandes banques d'investissement du monde ont canalisé plus de 2,66 billions de dollars vers les combustibles fossiles. Cependant, il y a eu quelques développements positifs ces dernières années, avec **différentes institutions financières internationales et régionales annonçant qu'elles allaient mettre fin à leur soutien financier aux combustibles fossiles.**

Pour consolider cette tendance, la communauté internationale doit assurer la pleine mise en œuvre du cadre commun visant à aligner les activités des institutions financières sur les objectifs de l'accord de Paris d'ici 2023-2024. Une étape importante de ce processus devrait impliquer une coalition suffisamment large d'institutions publiques progressistes de financement du développement **établissant un calendrier précis pour mettre fin au soutien direct et indirect au charbon, au pétrole et au gaz et pour se concentrer sur les énergies propres et renouvelables.**



DONNER LA PRIORITÉ AU RÔLE CLÉ DES BANQUES PUBLIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Contrôlant plus de 2 mille milliards de dollars d'argent public par an, les banques publiques de développement (PDB) sont une vaste famille d'institutions à l'intersection entre la finance et la politique publique. Ils ont un statut juridique indépendant et une autonomie financière et sont contrôlés ou soutenus par les gouvernements centraux ou locaux. Ils exécutent un mandat public, en s'attaquant aux incohérences du marché, et ne sont pas engagés dans des activités bancaires commerciales.

Les APB ont la capacité d'adapter leur rôle à l'évolution des besoins de développement à différents stades de développement. Ainsi, ils sont non seulement **mieux adaptés pour jouer un rôle anticyclique pendant une crise, mais aussi particulièrement adaptés pour stimuler l'activité économique.**

Les APB sont bien placés pour **mobiliser des montants sans précédent de fonds publics en réponse à la pandémie de COVID 19, et pour assurer qu'une reprise juste et verte soit soutenue.** Ils ont à leur disposition des instruments pour fournir de nouveaux financements en cas de crise et peuvent donc donner un coup de fouet important aux plans de relance, aux efforts de redressement et à la transformation structurelle à long terme.

L'Agenda d'Addis invite les banques multilatérales de développement, y compris les APB, à mieux exploiter leurs bilans pour accroître les prêts en faveur du développement durable, ainsi qu'à aligner leurs politiques sur l'Agenda 2030. Cependant, **l'argent public soutient depuis trop longtemps des projets qui nuisent à l'environnement, alimentent la crise climatique et violent les droits de l'homme.** Les valeurs fondamentales telles que la justice sociale, les soins de proximité, la santé et le bien-être des personnes, l'équité et les droits des travailleurs doivent devenir les principales priorités du financement fourni par les APB à l'avenir.





VEILLER À CE QUE LE MÉLANGE DES FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS RESPECTE LES PRINCIPES D'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Au cours de la dernière décennie, les donateurs et les organismes internationaux ont de plus en plus cherché à injecter les ressources et l'expertise du secteur privé dans le développement en **utilisant l'aide publique au développement (APD) - le financement public - pour "démultiplier" le financement privé en "mélangeant" les deux ensemble.** Les donateurs affirment que l'utilisation de l'APD pour subventionner et mobiliser des financements privés apportera de nouveaux investissements pour combler le déficit de financement annuel de 2,5 mille milliards de dollars nécessaire pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et d'autres objectifs de politique publique. Les donateurs considèrent également le mélange comme un moyen de soutenir des projets d'infrastructure à grande échelle dans les pays à revenu intermédiaire. **Le financement mixte du développement est également une réponse à la pression croissante exercée par les donateurs pour lier leurs propres intérêts commerciaux à la politique de développement.**

La faible proportion de financements mixtes investis dans les PMA (ainsi que dans les pays en conflit et post-conflit) souligne le fait que, tout comme les financements privés, ils sont attirés par les régions où les obstacles à la mobilisation des capitaux privés sont moins importants.

Le financement mixte tend à se concentrer sur des projets moins coûteux, présentant un profil de risque moins élevé et ayant un impact potentiel sur le développement plus faible.

Il est nécessaire d'aller au-delà des principes sur la manière de s'engager dans la finance mixte et de se concentrer plutôt sur la manière de changer les termes du débat.

Bien qu'il y ait place pour une approche du secteur privé dans le cadre de la coopération au développement, la part de l'APD allant au secteur privé doit être soigneusement contrôlée. **Dans l'ensemble, l'APD devrait être dirigée vers le secteur public, qui à son tour est crucial pour promouvoir et développer les investissements du secteur privé.** Une main-d'œuvre saine et instruite, ainsi que des institutions et des marchés intérieurs qui fonctionnent bien, sont de puissants stimulants pour les investissements du secteur privé. Il doit y avoir des mécanismes de plainte adéquats liés à l'utilisation de l'APD dans le financement mixte et une augmentation des niveaux de transparence. **Les mécanismes de suivi de l'APD doivent être mieux équipés pour enregistrer et comptabiliser les opérations de mélange des PP.**

Si des montants importants de financement public et privé pour le développement international sont mobilisés dans le cadre d'une relance mondiale visant à promouvoir la reprise économique après les effets de la pandémie, **la conception de systèmes de responsabilisation solides doit garantir un rôle central aux organismes "d'intérêt public" désignés.** Cela permettra de contrer toute perception du public selon laquelle les intérêts des entreprises sont servis ou que les cadres politiques comme les ODD sont dépassés par les intérêts des entreprises en raison d'une dépendance disproportionnée à l'égard du financement privé pour leur mise en œuvre.

ALIGNER LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL SUR LES PRIORITÉS NATIONALES

Les pays devraient adopter des cadres nationaux de financement intégrés (INFF), et les politiques nationales de coopération au développement devraient contribuer à mobiliser et à aligner la coopération internationale au développement sur les priorités de leur pays dans le cadre d'un INFF

L'accès à des informations fiables sur le financement du développement est important. **La plupart des pays doivent accroître leur capacité à suivre la mise en œuvre de leurs stratégies nationales de développement.** Les pays doivent également renforcer le contrôle du financement du développement par leurs parlements nationaux.

ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Les répercussions économiques négatives de la pandémie COVID 19 ont considérablement **augmenté les risques de surendettement liés à la dette publique et privée**, qui avaient déjà atteint des niveaux records par rapport au produit intérieur brut (PIB) avant la crise.

44% des pays à faible revenu et des pays les moins avancés (PMA) sont actuellement évalués comme étant à haut risque de surendettement extérieur ou déjà en surendettement. COVID-19 et les chocs économiques mondiaux et les chocs des prix des matières premières qui y sont liés pourraient augmenter considérablement ce nombre. **La forte augmentation de la dette du secteur privé, en particulier celle des sociétés non financières sur les marchés émergents, a encore accru la vulnérabilité des pays aux chocs extérieurs et aux inversions des flux de capitaux.**

Il s'agit d'une préoccupation majeure, étant donné les besoins importants et non satisfaits en matière d'investissement de nombreux pays pour réaliser les SDG et l'accord de Paris sur le climat tout en maintenant un niveau d'endettement viable.

Selon de nombreux experts de la société civile travaillant sur l'allègement de la dette, les prêteurs dominant dans l'établissement des règles et des définitions relatives aux questions d'endettement, ce qui aboutit à **un système qui pousse de nombreux pays appauvris à s'endetter à long terme, et qui est mal équipé pour s'attaquer aux crises d'endettement de manière opportune, juste et durable.** A mesure que la nature de la dette des pays en développement devient plus complexe, et les créanciers traditionnels sont rejoints par de nouveaux prêteurs, de plus en plus commerciaux, les risques pour la viabilité de la dette augmentent. Les approches du développement fondées sur le marché exacerbent encore ces risques. Des niveaux d'endettement insoutenables entraînent également une augmentation des primes de risque-pays et une réduction des notations de crédit par les grandes agences de notation, ce qui rend l'accès au financement extérieur plus limité et plus coûteux.

Alors que Covid-19 aggrave une situation de dette déjà précaire, en particulier dans les pays en développement, **l'allègement de la dette est essentiel si l'on veut éviter une nouvelle série d'austérités paralysantes, de privatisations, de déréglementations et de coupes dans les services publics.** La communauté internationale doit poursuivre ses travaux afin de réexaminer les mécanismes existants et de parvenir à un processus international efficace et rapide de résolution de la dette. Un mécanisme d'allègement de la dette souveraine devrait être mis en place à l'ONU pour traiter de manière globale les dettes insoutenables et illégitimes.



PROMOUVOIR LA JUSTICE FISCALE

La fiscalité joue un rôle positif dans le financement du développement et est essentielle à la création de toute forme de justice économique au niveau mondial.

Elle peut générer des recettes pour financer les biens et services publics nécessaires à la réalisation des droits de l'homme. Elle peut contribuer à une redistribution des revenus et des biens des couches les plus riches vers les plus pauvres de la société, favorisant ainsi la réalisation de leurs droits humains. En ce qui concerne les biens et les services, elle peut contribuer à une internalisation de leurs coûts écologiques et sociaux et ainsi contrecarrer les comportements préjudiciables aux droits de l'homme.

La mobilité accrue des entreprises et des personnes à revenus plus élevés entraînée par la mondialisation a conduit les gouvernements à proposer des politiques fiscales de plus en plus favorables afin de les attirer. Pour compenser cela, les gouvernements ont augmenté les impôts pour les travailleurs à revenus moyens.

Cette injustice fiscale est encore aggravée par l'évasion fiscale, qui profite principalement aux sociétés transnationales et aux personnes à hauts revenus. Le montant des actifs financiers détenus par les particuliers, dans les paradis fiscaux, est estimé à 5,6 trillions de dollars US, soit environ 10 % du PIB mondial. La perte globale de recettes fiscales due à l'évasion fiscale pratiquée par 1 % des plus riches, qui représente la grande majorité de l'évasion fiscale individuelle, est estimée à 200 milliards de dollars US par an.

Le FMI estime à plus de 600 milliards de dollars US la perte annuelle totale de recettes fiscales au niveau mondial due à l'évasion fiscale des sociétés transnationales, dont 200 milliards de dollars US pour les pays en développement.

Il est nécessaire que **les règles fiscales et les processus décisionnels mondiaux soient soumis à un processus intergouvernemental universel aux Nations Unies, plutôt qu'à l'OCDE comme c'est le cas actuellement**, où les perspectives et les intérêts des pays en développement sont sous-représentés. **Une commission fiscale intergouvernementale des Nations Unies**, dotée de ressources suffisantes, ouverte à tous et transparente, ainsi qu'une convention fiscale des Nations Unies devraient être établies pour s'attaquer de manière globale aux paradis fiscaux, aux abus fiscaux des sociétés multinationales et aux autres flux financiers illicites.

Les programmes de renforcement des capacités de résilience fiscale des pays en développement doivent également être soutenus par les donateurs.





LA NÉCESSITÉ D'AUGMENTER LES NIVEAUX D'APD

L'aide publique au développement (APD) est définie comme une aide gouvernementale destinée à promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement. Un objectif de longue date des Nations Unies est que les pays développés consacrent 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD. En 2018, l'aide publique au développement (APD) a diminué de 4,3 % et reste bien en deçà de l'engagement de 0,7 % pris dans le programme d'Addis.

L'APD est et devrait être une expression importante de la solidarité entre les pays développés et les pays en développement de même que la réalisation d'objectifs d'APD convenus, ambitieux et publiquement transparents devrait continuer à faire partie de la boîte à outils de la politique étrangère de tous les pays développés. Le financement de l'APD ne devrait pas être motivé par l'intérêt personnel, en vertu duquel les donateurs consentent à fournir une aide pour renforcer leur sphère d'influence ou élargir leur accès aux marchés. Cela doit être motivé par la solidarité internationale, par des considérations humanitaires et des valeurs démocratiques. **Et cela devrait être une reconnaissance des obligations des anciennes puissances coloniales envers les pays en développement, sur la base de leur implication antérieure dans ces pays.**

Les fournisseurs d'APD devraient inverser la tendance à la baisse de l'APD, en particulier en faveur des PMA, et intensifier leurs efforts pour respecter les engagements pris dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba.



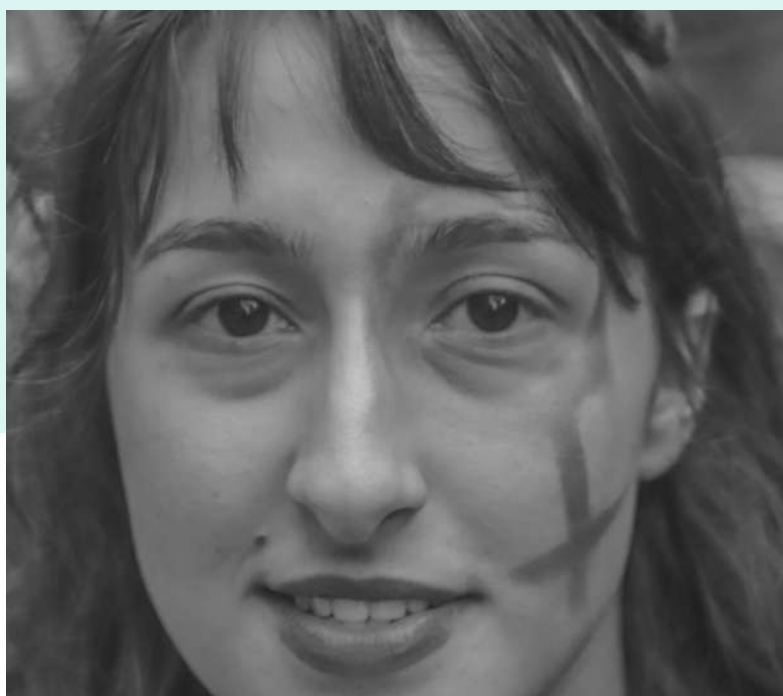
PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME AU MOYEN DU FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les efforts visant à élaborer une réponse publique collective aux défis mondiaux redoutables auxquels l'humanité est actuellement confrontée, notamment la crise de Covid-19, devraient s'appuyer sur une approche claire fondée sur les droits de l'homme. Un avenir durable et équitable pour tous ne peut être façonné qu'en respectant les droits de l'homme, en assurant la pleine participation des communautés affectées par le développement et en soutenant les organisations de la société civile. Dans de nombreux cas, les fonds publics ont été investis dans des projets qui ont aggravé la pauvreté et l'inégalité, qui ont favorisé des abus tels que les représailles contre les défenseurs des droits de l'homme ainsi que des expulsions forcées, sans que les communautés touchées aient obtenu de véritables réparations.

Les normes internationales en matière de droits de l'homme doivent être respectées pour atteindre les objectifs de redressement durable, y compris la nécessité de s'attaquer aux abus largement documentés dans les investissements et les projets liés au développement international. **L'augmentation des investissements dans le développement devrait respecter des normes solides en matière de droits de l'homme, de protection sociale et environnementale, de changement climatique et de lutte contre la corruption tout en remédiant aux manquements de ces normes dans la pratique.**

Un engagement en faveur de la participation du public et de la protection de l'espace civique est essentiel pour assurer un développement efficace. Les droits de l'homme et les besoins des communautés doivent être explicitement débattus dans le cadre de toute initiative de développement. En outre, un espace spécifique doit être créé pour les défenseurs des droits de l'homme et les représentants des communautés. Les institutions de financement pour le développement, y compris les banques publiques de développement, devraient ouvrir des canaux permettant une participation significative des communautés à l'appréciation, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs projets et activités, ainsi qu'à leurs processus décisionnels.

Les politiques de tolérance zéro face aux menaces et aux représailles des banques de développement et de leurs clients devraient être une exigence fondamentale. **Des stratégies de prévention et d'atténuation ainsi que des recours conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme devraient être mis en place dans le cadre des projets de développement.** Ces stratégies devraient être élaborées en étroite consultation avec les communautés touchées et régulièrement mises à jour en fonction de l'évolution des conditions et des nouvelles informations.



ASSURER L'AVENIR DU FINANCEMENT DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC)

Les discussions sur l'avenir du financement public mondial doivent prendre en compte la question cruciale de l'avenir du financement des OSC. La COVID-19 a accéléré l'avènement de nouvelles formes de mobilisation civique. Dans de nombreux pays, les acteurs de la société civile ont relevé le défi de la pandémie à petite et grande échelle.

Une société civile dynamique et indépendante est essentielle pour un espace civique ouvert, une démocratie saine et une justice sociale puisqu'elle permet aux personnes de s'organiser, d'amplifier leur voix et d'être entendus aux niveaux local, national et supranational.

La société civile joue un rôle précieux dans la sauvegarde et l'amélioration du système multilatéral international. La société civile progressiste, bien qu'étant extrêmement active aux niveaux local, national et régional, est de plus en plus cosmopolite dans son orientation et constitue un élément clé d'un système international ouvert et coopératif qui soutient et défend les valeurs démocratiques et les droits de l'homme universels.

La disponibilité d'un financement adéquat et durable pour les OSC varie considérablement dans différentes régions du monde. **De nombreuses OSC dans les pays en développement ont un accès limité au financement public pour leur permettre de soutenir leurs activités et leurs gouvernements limitent de plus en plus l'accès de celles-ci au financement disponible auprès de donateurs « étrangers ».**

Même dans des contextes où les OSC bénéficient d'un meilleur accès au financement, une grande partie de celui-ci est à relativement court terme et basé sur des projets. Cela signifie que la situation financière d'un bon nombre d'OSC est précaire.

Cela peut décourager la planification organisationnelle et stratégique à long terme. Cela peut également entraîner un roulement élevé des ressources humaines dans le secteur, en raison de l'incapacité à couvrir les coûts de base ou structurels qui sont essentiels à la survie institutionnelle des OSC. De nombreux mouvements sociaux plus récents ne peuvent pas accéder au financement officiel de la société civile parce qu'ils ne disposent pas de structures formelles et d'un statut juridique. Et cela, en dépit des impacts publics bénéfiques de leurs activités aux plans social et politique.

En clair, il est nécessaire d'accroître l'accès de la société civile à des ressources financières durables et prévisibles en allant au-delà d'une approche à court terme, basée sur des projets, pour financer le secteur. Le financement de base et structurel devrait être mis à la disposition du secteur, tout en permettant la flexibilité, l'expérimentation et l'innovation dans le traitement des questions sociales, économiques et environnementales complexes. Les nouvelles approches de financement des OSC doivent également donner la priorité au financement des petites OSC locales, celles qui sont opérationnelles dans des contextes difficiles et des mouvements sociaux émergents.

Il faut concevoir une stratégie mondiale à moyen et à long terme dans le cadre du financement de la société civile. Ce qui augmentera son accès permanent à des ressources financières adéquates, prévisibles, diversifiées et durables et **renforcera son rôle dans le suivi et la mise en œuvre de cadres politiques internationaux de développement durable tels que l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Accord de Paris.**



forus CONNECTER
SOUTENIR
INFLUENCER

Forus, précédemment nommé Forum international des Plateformes Nationales d'ONG (IFP/FIP) est un réseau qui regroupe 69 Plateformes Nationales d'ONG et 7 Coalitions Régionales issues de tous les continents, représentant plus de 22 000 ONG œuvrant activement à l'échelle locale et internationale pour le développement, la défense des droits de l'homme et la lutte contre les problèmes environnementaux.



Cette publication a été élaborée avec le soutien de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement. Le contenu de cette publication relève de la responsabilité exclusive de Forus et ne reflète en aucun cas le point de vue de l'Union européenne ou de l'Agence Française de Développement.

Pic: UNSPLASH, Forus